Trente-cinquième Année. — N° 3682 UN NUMERO 15 CENTIMES. DIMANCHE 28 DÉCEMBRE 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 27 DECEMBRE 1890.

L'IRLANDE CATHOLIQUE

Les affaires de M. Parnell vont sensiblement mal. Le grand agitateur irlandais est sur la voie qui mène aux défaites définitives et irréparables.

Malgré son énergie, malgré le prestige acquis par vingt ans de lutte à la tête du parti Irlandais, le voilà abandonné par ses lieutenants, et, ce qui est plus grave, abandonné par ses soldats.

L'élection de Kilkenny s'est terminée par l'échec du candidat parnelliste, M. Scully, qui n'a obtenu que 1,356 voix alors que son concurrent, nationaliste anti parnelliste, est élu par 2,509 suffrages.

Il n'y a pas à équivoquer sur la signification de ce vote. Le district de Kilkenny n'a rien qui le distingue des autres colléges électoraux d'Irlande, et sa manifestation peut donner une idée exacte de l'opinion des irlandais dans le différend Parnell.

On se rappelle les termes violents du manifeste que le chef, discuté aujourd'hui, du *home rule* adressait aux montagnards de Kilkenny; il les conviait à la lutte sans trêve contre l'ennemie de leur race, englobant les haines nationales dans sa querelle particulière.

Les montagnards ont répondu, et leur réponse a tout le caractère d'une protestation contre la personne de M. Parnell.

Doit-on y voir une réprobation éclatante de la conduite privée du héros de l'aventure O'Shea? Y a-t-il au fond de ce revirement des considérations plutôt politiques que morales? Tel est notre avis.

Il ne faut pas oublier que les évêques et les prêtres irlandais se sont jetés dans la lutte avec une ardeur sans pareille, il ne faut pas oublier que le peuple irlandais est catholique avant d'être *fenian* ou *boycotter*.

Or, M. Parnell a rêvé de transformer le parti irlandais et de substituer au terrain religieux sur lequel les batailles se livraient depuis des siècles, un terrain de revendications sociales et politiques. M. Parnell est protestant, c'est un nationaliste; il était à la veille de traiter avec M. Gladstone, pour conquérir une façon d'indépendance et d'autonomie administrative à l'Irlande.

Son *home rule*, à lui, consiste plutôt dans une question de parlement spécial à l'Irlande, ou d'attribution de certains postes élevés à des Irlandais, que dans la solution de la question religieuse qui passionne les Irlandais plus que toute autre.

Soutenu par les catholiques dans cette lutte de géants, il était arrivé à donner à l'opposition une force incontestable, et à peser d'un poids singulièrement lourd dans les débats parlementaires.

Avec lui M. Gladstone traitait de puissance à puissance en vue des élections, que le leader des whigs espérait aborder avec le puissant appoint des voix irlandaises.

Le plan de campagne était presque définitivement arrêté : lord Salisbury n'avait qu'à bien se tenir. « Dalila a fait tomber la chevelure de Samson », dit un journal anglais; toute comparaison biblique à part, il est certain que Mme O'Shea peut revendiquer sa part dans la navrante dégringolade du champion irlandais.

Car cette coalition si laborieusement préparée, car le fruit des alliances prêtes à se nouer, tout cela est compromis sinon perdu.

Lord Salisbury triomphe; il sera évidemment vainqueur aux prochaines élections. Il aurait tort de croire, toutefois, que le parti irlandais est mort de ses divisions.

Le *home-rule* peut être atteint, et la forme que M. Parnell avait su habilement donner à son opposition ne survivra pas sans doute à sa disparition ou à son effacement : mais le vaillant peuple catholique n'a pour cela pas perdu son indomptable vigueur.

Je n'en veux pour exemple que la discipline dont il vient de faire preuve en suivant ses évêques et ses prêtres, contre un chef respecté jadis et cher encore à la plupart de ceux qui le combattent aujourd'hui.

C'est là la véritable cause des divisions du parti irlandais, qui se détache de M. Parnell parce que celui-ci a méconnu les bases essentielles des revendications de l'Irlande.

A l'oppression anglaise, ou plutôt anglicane, l'Irlande répond par une protestation énergiquement catholique.

Le nationalisme et le *home-rule* viennent après. C'est dans cet ordre qu'il faut classer les opinions et surtout les affections de l'Irlande.

M. Parnell, qui était l'homme des revendications politiques, a été sacrifié aux intérêts religieux, dont la prédominance a été toujours incontestée en Irlande... et ailleurs.

LES FRÈRES DU SAHARA

La *Revue algérienne et tunisienne* publie l'intéressant récit d'un entretien qu'un de ses rédacteurs a eu l'honneur d'avoir, à Biskra, avec l'illustre cardinal Lavigerie. Le cardinal, au début, explique comment et pourquoi il a adhéré à la République, puis il ajoute :

« M. de Cassagnac a essayé de donner l'acte que je viens d'accomplir comme une vengeance contre le Pape; cette insinuation est odieuse, car le Pape est particulièrement bon pour moi; il vient même de m'accorder une faveur inappréciable, qui me sera d'un grand secours pour l'accomplissement de l'œuvre que j'ai entreprise : l'abolition de l'esclavage.

» — Quelle est cette faveur, monseigneur?

» — Sa Sainteté va adresser à tous les évêques un bref par lequel une quête est prescrite, un jour par an, dans l'étendue de leur diocèse. Le produit de cette quête qui aura lieu dans tout le monde catholique, sera affecté à l'œuvre.

» — Quelle somme, monseigneur, pensez-vous qu'elle donnera.

» — Si elle réussit, deux millions; si elle ne réussit pas cinq cent mille francs.

» — Et quel jour aura-t-elle lieu ?

» — Le jour de l'Epiphanie. »

Mgr Lavigerie divulgue ensuite à son interlocuteur, le secret de sa résidence à Biskra.

« Aujourd'hui, dit-il, le Sahara est mort, habité par des peuplades misérables qui vivent de brigandages; le Soudan est très riche; les Sahariens en font leur proie; chaque année ils se réunissent en bandes, poussent des incursions dans ce pays, y commettent mille atrocités et reviennent avec des razzias d'esclaves qu'ils vont vendre au Maroc où l'esclavage est public, à Tripoli où il est secret; de là, les prisonniers sont dirigés en Egypte et dans toute la Turquie.

» Si vous saviez quelles tortures on leur fait subir; que de sang et de pleurs coulent dans ces horribles chasses à l'homme!

» Eh bien! on supprimera la traite des esclaves en fertilisant le Sahara, en lui rendant la prospérité qu'il eut autrefois et dont il reste tant de vestiges. Il y a beaucoup d'eau dans le Sahara.

» On a laissé combler les puits et ruiner les oasis; mais, je le répète, l'eau est partout, qu'on la fasse jaillir, et la vie renaîtra là où il n'y avait que stérilité. Alors les nomades deviendront sédentaires; ils auront, par la culture, leur subsistance, qu'aujourd'hui ils demandent au meurtre et au pillage.»

Oui. Mais qui donc se chargera de cette mission ? Qui donc a perdu le souvenir du sort lamentable de la mission Flatters !

Les nouveaux pionniers du désert seront les Frères du Sahara : ici nous laissons la parole au cardinal pour détailler ses projets :

« Je suis ici pour attendre et installer, dans une maison qu'on achève de construire, les Frères du Sahara.

» — Les Frères du Sahara !... s'agit-il d'un ordre religieux, Monseigneur?

» — Non, ce sont des engagés volontaires qui, de tous les points de la France, ont répondu à mon appel. Ce seront des pionniers militaires et ils feront pacifiquement la conquête du Sahara.

» — Quel est leur nombre?

» — Dix-sept cent soixante m'ont répondu : sur lesquels je n'en accepte d'abord que cinquante. Ils seront ici le 15 janvier. Ils viennent, non pas séduits par l'appât du gain, puisque je ne les paierai pas; non pas par les séductions d'une vie facile puisque leur vie sera faite de privations et de rigueurs. Ils viennent soutenus par une grande idée, par ce désir de sacrifice qui fait les apôtres.

» Le 15 janvier je les installerai dans la maison qui les attend et où j'écrirai *Bir-Allah*, la maison de Dieu; j'ai acheté un terrain inculte, où l'on a trouvé de l'eau, ils vont le défricher; demain vous viendrez me voir et je vous montrerai tout cela. Ces Khouans, ces frères s'habitueront au climat, se familiariseront à la culture saharienne, au jardinage qui produit beaucoup lorsqu'il y a de l'eau, et aussi aux soins à donner aux dattiers qui sont la richesse des oasis; ils étudieront les idiomes sahariens et soudaniens; ils apprendront le maniement des armes, parce qu'ils auront peut être à se défendre.

» — Quels seront leur vêtement, leur nourriture, leur genre de vie ?

» Ils se nourriront de dattes et de galette, leur vêtement sera la tunique des touaregs et le large pantalon attaché aux chevilles; ils seront voilés pour éviter les tables si redoutables qu'apportent les vents du désert. En été, ils travailleront la nuit et dormiront le jour. Pour dortoirs, ils ont deux vastes salles sans meubles que vous verrez demain. A deux pieds du sol, court le long des murs comme un vaste trottoir en maçonnerie : c'est là qu'ils coucheront avec une simple paillasse. Ils n'auront ni siège ni tables et, pour manger, ils s'accroupiront comme les Arabes.

» Combien de temps s'éloigneront-ils à Biskra?

» — Quinze mois, dont trois de postulat et un an de noviciat. Ils prendront ensuite l'engagement de rester cinq ans dans cette sorte de phalanstère où ils ne prononceront aucun vœu. S'ils renouvellent deux fois leur engagement, ils auront le droit de rester, de ne plus sortir de la communauté et d'être nourris par elle.

» Donc, dans quinze mois, ils partiront dans le Sud, s'établiront sur un point où ils trouveront de l'eau; et là, abandonnés à eux-mêmes, ils créeront en pleine désert une exploitation agricole. Ils seront au nombre de cinquante; divisés en cinq groupes : celui des maçons, des agriculteurs, des chasseurs, etc. Ils auront avec eux deux missionnaires et un de ces médecins nègres qui sont des esclaves rachetés par moi et que l'on forme à l'art de guérir dans la maison que j'ai fondée à Malte, il y a une quinzaine d'années.

» Si cet essai réussit, je ferai partir de nouveaux groupes sur d'autres points. Et comme dans le Sahara les nouvelles s'apprennent avec une rapidité surprenante, les Sahariens et les Soudaniens sauront bientôt que l'on bâtit des maisons de Dieu où on les accueillera en frères où on les soignera lorsqu'ils seront malades, et où on leur apprendra à faire produire des fruits à cette terre qui est pour eux si impitoyable. »

En terminant, le cardinal se demande s'il verra cette grande œuvre aboutir, car il se dit bien vieux et bien cassé.

L'ÉVASION DE PADLEWSKI

Le journal le *Jour* publie l'article suivant :

« S'enfuyant sur ce que M. de Labruyère et son compagnon ont laissé à Turin MM. Chavoix et Jouy en annonçant qu'ils se rendaient à Trieste, des agents français se sont rendus à Trieste et à Fiume, et ils ont constaté qu'aucun personnage répondant au signalement de Padlewski, donné par les notes de police, même avec les corrections qu'y a apportées dans son récit de l'*Eclair* M. de Labruyère, n'avait pas s'embarquer aux dates indiquées dans aucun des ports.

» Un autre un peu mieux avisé, a pris le train de Turin à Gênes, a cru relever la bonne piste, a cru même reconnaître Padlewski à Gênes et l'a signalé au consul français.

» Comme on le sait, après avoir franchi la frontière franco-italienne, M. de Labruyère et ses compagnons se sont arrêtés à Turin.

» A Turin, que s'est-il passé ? M. de Labruyère et le docteur Wolff, se séparant de leurs compagnons, se rendaient en toute hâte, *Via principe amedeo* 14 au siège principal de la compagnie de navigation à vapeur *la Veloce*, dont le port d'attache pour les embarquements à destination de l'Amérique du sud est Gênes.

» Ils apprenaient là qu'ils arrivaient vingt-quatre heures trop tard pour que Padlewski pût s'embarquer immédiatement.

» En effet, le *Duca di Galliera*, capitaine Mascazzini, avait levé l'ancre la veille.

» En outre, les départs pour le Brésil seulement, qui ont lieu ordinairement le 8 et le 28 de chaque mois, étaient suspendus provisoirement; le départ du *Thibet*, capitaine Biscra, à destination du Brésil et de la Plata, qui devait avoir lieu le 14 décembre était remis au 20 décembre.

» Cela ne faisait point l'affaire de Padlewski et de son sauveur.

» Il était dangereux d'attendre encore seize jours en Italie, quelques soins que l'on eût pris de détourner l'attention d'un autre côté.

» Ils partirent néanmoins pour Gênes, ayant lieu de croire qu'ils pourraient trouver un navire en partance.

» On sait que M. de Labruyère a raconté, dans le but évident de dépister les recherches, qu'il avait cependant lui-même Padlewski à bord et qu'il ne s'était senti rassuré qu'après avoir vu le navire qui le portait, disparaître à l'horizon.

» M. de Labruyère dut rejoindre ses compagnons le 5 décembre à Turin; il rentrait à Paris le 6.

» Que s'était-il passé à Gênes ?

» A Gênes, Padlewski s'était trouvé en face de l'impossibilité démontrée de partir immédiatement pour l'Amérique du Sud.

» Le premier steamer à partir pour cette destination se trouvait être la *Manilla* remplaçant le *Perseo* de la Compagnie Rubattino; et il ne partait que le 15, faisant d'ailleurs escale à Marseille.

» Padlewski prit alors le parti de s'embarquer à bord d'un paquebot faisant le service des côtes de l'Italie; il se peut que M. de Labruyère ait présidé à cet embarquement.

» Là, en même temps, Padlewski avisait l'homme qui lui avait donné l'hospitalité à Paris, M. Fernand Grégoire, de son départ pour la Sicile; M. Fernand Grégoire partait aussitôt pour l'Italie, et lorsque les agents se présentaient à son domicile, Mme Grégoire pouvait leur répondre effectivement que son mari était absent.

» Elle prenait soin de leur indiquer qu'il était à Livourne, où il était déjà à Messine, où il retrouvait Padlewski et où il parvenait à assurer son passage sur un navire de commerce.

» C'est probablement au moment précis où M. Grégoire venait de faire embarquer Padlewski à Messine, que M. Labruyère se décidait à publier son récit de la sortie de France.

» On remarquera que c'est aussitôt après la publication de ce récit, sections cinq ou six jours après, c'est-à-dire vers le 20 courant, qu'ayant eu connaissance du récit de l'*Eclair*, M. Fernand Grégoire est sorti de sa réserve et s'est fait connaître en Sicile pour l'ami de Padlewski et le complice de son évasion.

» A l'heure qu'il est, Padlewski est bien en mer, et vous avez près maintenant des côtes du pays qu'il a choisi pour sa retraite : la Plata ou le Venezuela.»

Londres, 26 décembre. — Malgré tout ce que l'on dit à Paris, je crois pouvoir vous affirmer que Padlewski est arrivé à Londres par la voie belge, le jeudi 4 décembre, et est reparti le samedi 6, pour s'embarquer à Southampton, à destination d'une colonie de la côte d'Afrique avec laquelle il n'y a point d'extradition possible.

LA SITUATION COMMERCIALE
DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 27 décembre.

Nous n'avons pas de changement à signaler, aujourd'hui, dans la situation. D'ailleurs toutes les semaines coupées par des fêtes sont toujours à peu près nulles au point de vue des affaires.

Les acheteurs de tissus qui viennent sur place, en décembre, cherchent toujours à terminer leurs opérations pour le 20, afin de passer les fêtes de Noël et du jour de l'An dans leurs familles. Il en résulte donc un calme forcé à cette époque de l'année et il faut attendre maintenant jusqu'au 10 janvier, pour constater une reprise d'activité dans les affaires.

Dans le commerce de laines, même situation que pour la fabrique.

LES RESTES DE L'HUISSIER GOUFFÉ

Paris, 26 décembre. — A présent qu'on connaît le sort d'Eyraud et de Gabrielle Bompard, il sera peut-être intéressant de savoir ce qu'est devenu le cadavre de leur victime, qui n'a jamais été inhumé d'une façon définitive.

Le squelette de l'huissier Gouffé est actuellement en possession de M. le docteur Lacassagne de Lyon, qui le conserve précieusement dans une caisse. Le pied seul a été « monté ». On sait que ce pied, le droit, a joué un rôle important dans la reconnaissance de Millery, en raison d'un accident survenu à Gouffé dans sa jeunesse et qui avait influé sur le développement des os de l'extrémité de la jambe droite.

M. le docteur Lacassagne avait préparé ces os pour les produire devant la cour d'assises, au cas où l'identité du cadavre de Millery aurait été contestée, mais ni la défense, ni le ministère public n'ont demandé l'exhibition de ces pièces anatomiques.

La famille a réclamé à plusieurs reprises, les restes de la victime d'Eyraud; mais le juge d'instruction de Lyon s'est toujours refusé à délivrer le permis d'inhumer, l'affaire n'ayant pas été jugée. A l'heure actuelle, Gouffé n'est pas encore *officiellement* mort!

La municipalité de Millery a bien fait dresser l'acte de décès d'un «inconnu», trouvé sur le territoire de la commune; mais rien, dans cet acte, n'indique encore que ce cadavre était celui de l'huissier Gouffé. Ce document ne pourra être rectifié, avec l'indication du nom du défunt, que par un jugement du tribunal civil et à la requête des héritiers Gouffé.

Le parquet de Lyon délivrera alors l'autorisation nécessaire pour l'inhumation, et le squelette de l'huissier de la rue Montmartre sortira du cabinet anatomique du docteur Lacassagne pour être rendu à sa famille.

De l'utilité d'un bureau de conditionnement
DES LAINES

Nous empruntons au *Journal des Tissus*, de Sedan, l'article suivant :

Au moment où il est question de créer à Sedan un bureau public de conditionnement des laines, il n'est pas sans intérêt de mentionner un extrait d'une brochure publiée à Verviers, imprimerie Koiser et Cie, 21, rue David.

Il est bon de relever ici que cette création avait été décidée depuis 1884 par l'administration de la ville de Verviers.

Puisque la fabrique de Sedan exprime un désidératum dont la nécessité ne fait doute pour personne, nous croyons devoir reproduire les lignes suivantes, tout en appelant l'attention de notre édilité et des fabricants sur la question des voies et moyens qui sont de nature à amener la création de cet utile établissement :

Chacun sait que les matières filamenteuses, la laine plus que toute autre, sont très hygrométriques, c'est-à-dire qu'elles contiennent toujours une certaine proportion d'eau, variable suivant les circonstances dans lesquelles elles se sont trouvées.

C'est ainsi qu'une laine qui sort du séchoir et celle qui a séjourné dans un local, plus ou moins frais, celle qui a voyagé en chemin de fer et celle qui a été transportée par eau, celle qui sera vendue en été et celle qui le sera en hiver, ne se trouveront certainement pas dans les mêmes conditions.

Il en résulte que les commerçants et les industriels les plus honnêtes peuvent se tromper dans leur appréciation de l'état hygrométrique de pareilles marchandises, et que la moralité des transactions exige qu'on fixe, par des expérimentations impartiales, leur poids loyal et marchand.

Aussi la création de Conditions publiques, c'est-à-dire d'établissements où la constatation officielle du degré d'humidité des matières pût être faite, date-t-elle déjà de 1750.

Le conditionnement fut d'abord appliqué à la soie, matière d'un prix élevé.

Les procédés très *primitifs* employés à l'origine ont subi des perfectionnements successifs jusqu'en 1840, époque à laquelle fut adopté un mode uniforme d'opérer, reconnu absolument exact par une longue série d'expériences publiques, et consistant dans la dessiccation à l'absolu d'un poids de matière pris dans différents points de la masse à conditionner, de manière à en bien représenter l'état hygrométrique, et de conclure, par le calcul, du poids sec trouvé, le poids à facturer pour la partie entière.

L'industrie de la laine ne devait pas rester indifférente aux avantages que procure cette manière de procéder si simple et en même temps si correcte : car, si le prix de la laine est inférieur à celui de la soie, par contre le montant des transactions en laine et de beaucoup plus considérable.

Dans l'état actuel des affaires, sous l'aiguillon de la concurrence, les procédés empiriques et routiniers doivent faire place aux procédés contrôlés par la science. — Et de fait, aucun commerçant, aucun industriel ne doit s'exposer à payer de l'eau pour de la laine, quand il peut s'éviter ce désagrément moyennant une prime insignifiante.

D'importants établissements se sont en effet créés où le public peut amener sa laine pour être expertisée équitablement.

Dans les cinq grandes Conditions de France, il passe annuellement 65,000,000 de kilos de laine sur lesquels, en ne supposant même qu'une perte moyenne de 1 0/0, on fait gagner aux acheteurs 650,000 kilos.

NOUVELLES DU JOUR

Le nouvel emprunt

Paris, 26 décembre. — Demain ou après-demain, le *Journal Officiel* promulguera les lois relatives au budget de 1891 et à l'emprunt.

Conformément à un article de la loi sur l'emprunt, le ministre des finances doit soumettre sous peu à la signature du président de la République un décret concernant la date de l'opération, le quantum des versements.

Funérailles du général Lecointe

Paris, 25 décembre. Ce matin, à dix heures, ont eu lieu les obsèques du général Lecointe, sénateur, ancien gouverneur de Paris.

A neuf heures, le corps a été descendu de l'appartement qu'occupait le général, au premier étage, 103, rue de Rennes, pour être placé dans une superbe chapelle ardente établie sous la porte cochère de la maison.

La levée du corps a eu lieu à dix heures précises et le cercueil a été placé dans un corbillard de quatrième classe, orné de drapeaux tricolores aux quatre coins.

Les honneurs militaires étaient rendus par le 39e de ligne, le 28e dragons et deux batteries d'artillerie.

Ces troupes étaient sous le commandement du général Petit.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Challemel-Lacour, vice-président du Sénat; Millard, sénateur, et par MM. les généraux Gillon et Bony.

Les deux neveux du défunt conduisaient le deuil.

Le commandant Pistor, représentait le président de la République, et le commandant Bazin, le ministre de la guerre.

Le général Favre, grand chancelier de la Légion d'honneur, marchait à la tête de la députation des membres de la chancellerie.

Les généraux Moulin, Sée, Baillod, de Robert, Pasme, Beauce, Franchessin et Grévy suivaient le cortège.

La cérémonie religieuse, qui a été magnifique, a eu lieu à St-Sulpice.

Le cortège s'est rendu ensuite à la gare Saint-Lazare.

Commutation de peine en faveur d'Eyraud

Paris, 26 décembre. — Cinq jurés avaient accordé des circonstances atténuantes à Eyraud.

Ces cinq jurés et trois autres viennent d'appuyer la demande en commutation de peine.

Le scandale de Toulon

Toulon, 26 décembre. — M. Fourcux a été envoyé à Draguignan, où l'avaient précédé les trois inculpés, par le train de sept heures.

Il était accompagné d'un agent en civil, qui l'avait fait monter dans une voiture à la sortie du palais de justice.

A la gare de Toulon, M. Fourcux a débarqué au quai des marchandises pour déjouer les curieux pouvant se trouver dans les salles d'attente; longeant la voie ferrée, il est arrivé au quai d'embarquement où il a serré les mains au chef de gare avec un aplomb imperturbable.

Puis, avisant M. Vignes, commissaire spécial de police, il lui a demandé un abri dans son bureau, afin de se soustraire aux regards de quelques personnes.

Une fois entré dans ce bureau, avec un grand sans gêne, il s'est fait servir à dîner au buffet.

Au bout de quelques minutes, il est sorti pour s'isoler.

L'agent l'avait perdu de vue et croyait à une fuite.

M. Fourcux est monté dans un compartiment de première classe avec l'agent.

L'affaire Parnell et M. O'Brien

Paris, 26 décembre. — On lit dans *Paris* :

« La regrettable scission qui s'est produite parmi les leaders de l'Irlande a contraint M. O'Brien de regagner la France où, nous a-t-il dit, il doit demeurer quelques jours encore ayant à régler diverses affaires.

» On avait annoncé que le but principal de M. O'Brien, en venant à Paris, était de s'y rencontrer avec M. Parnell et d'y tenir une conférence sur la situation désormais faite à l'Irlande.

» Il se peut que M. O'Brien débatte cette grave question avec plusieurs leaders irlandais; mais on nous a affirmé qu'il n'était pas sujet d'une entrevue dans laquelle MM. Parnell et O'Brien se trouveraient ensemble.

» L'arrivée de M. Parnell à Paris avait au reste été annoncée par plusieurs journaux; il la faut démentir, ou tout au moins soupçonner l'inexactitude, car M. O'Brien n'a nullement été prévenu de cet événement. »

Ajoutons à ces détails que l'atterrissage du navire qui portait M. et Mme O'Brien a été plus difficiles; le brouillard empêchait en effet le pilote d'aborder, et il a fallu que de nombreux coups de canon fussent tirés, et qu'on usât sans cesse des sirènes pour que remorqueur et navire pussent se rencontrer.

M. W. O'Brien est en parfait état de santé, mais accablé de besogne.

Le remède du docteur Koch

Berlin, 26 décembre. — Puisque les réclamations isolées sont impuissantes à faire cesser l'ex-cousionisme qui a présidé jusqu'à présent à la répartition de la lymphe de Koch, les associations médicales de différentes provinces ont résolu d'adresser des protestations au ministre et au docteur Koch, ainsi que des pétitions au parlement,

BOURSE DE PARIS
du samedi 27 décembre
(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
94 50	3 0/0	94 675	94 725	
104 20	4 1/2 0/0 1883	104 25	1 4 25	
94 0	Italien 5 0/0	94 25	94 15	
18 40	Turc 4 0/0	18 30	18 10	
4 84 687½	Egypte 6 0/0	484 687½	485 ..	
79 9/16	Extérieure 4 0/0	79 3/8	79 3/8	
92 5/16	Hongrois 4 0/0	92 7/16	92 9/16	
18 1/8	Portugais 3 0/0	18 3/4	.. -/-	
96 15/16	Consolidés anglais	97 1/4	.. -/-	
98 -/-	Russe 1880	97 /-	.. -/-	
.. -/-	Russe 1889	98 -/-	.. -/-	
.. -/-	Russe 1890	.. /	.. -/-	
	Sociétés de crédit			
4365 ..	Banque de France	4395 ..	4395 ..	
576 25	Banque d'Escompte	563 75	570 ..	
845 .	Banque de Paris	847 50	.... ..	
1310 75	Crédit Foncier	1310 ..	.... ..	
490 .	Crédit Mobilier	491 25	.... ..	
806 25	Lyonnais	807 50	.... ..	
606 25	Banque Ottomane	609 .	610 ..	
	Chemins de fer			
1847 50	Nord	1862 50	1875 ..	
1475 ..	Paris-Lyon-Méditer.	1480 .	.... ..	
.... ..	Orléans	.... .	.... ..	
548 75	Autrichiens	547 50	548 75	
207 50	Lombards	210 ..	.... ..	
248 75	Nord Espagne	243 75	.... ..	
210 ..	Saragosse	218 50	.... ..	
	Valeurs diverses			
1445 ..	Gaz Parisien	1435 .	1432 50	
73 75	Métaux	80 ..	.... ..	
27 50	Panama	28 75	.... ..	
2407 50	Suez	2410 ..	.... ..	
	Mines			
585 ..	Rio-Tinto	588 ..	589 ..	
154 ..	Tharsis	154 .	154 ..	
.... ..	de Beers	.... ..	.... ..	

(Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse ne nous est pas encore parvenue.)

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
du 27 décembre 1890

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
94 20 -/-	3 0/0	94 10 -/-
95 75 -/-	3 0/0 amortissable	95 .. -/-
104 10 -/-	4 1/2 0/0 1883	104 20 -/-

BOURSE DE LILLE
du samedi 27 décembre
PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, 100 payés	....	480 ..
Lille 1866, remboursable à 100 fr.	103 50	103 ..
Lille 1873, remboursable à 100 fr.	....	130 ..
Lille 1880, remboursable à 500 fr.	....	517 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	515 .	515 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	....	417 ..
Lille 1887	....	367 ..
Armentières 1886	....	486 25
Armentières 1879	....	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	....	45 50
Tourcoing 1878	....	410 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	....	113 50
Département du Nord	....	165 ..
B. du Nord et du P.-de-C, Verley, Decroix, Cie	....	1112 50
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie (act. anc.)	....	75 ..
» » (act. nouv.), 500 fr. p.	....	275 ..
Caisse Platel et Cie	....	350 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	....	65 ..
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	410 ..	410 ..
Comptoir comm. Dervillers et Cie, act. 1 000 fr.	....	1125 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 7, act. 500 fr. p.	....	530 ..
Le Nord, assur., act. 1 000 fr., 250 payés	....	2250 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	....	435 ..
Union Lainière du Nord, act. 500 fr., tout p.	....	520 00
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	....	500 ..
Comptoir d'Escompte du Nord à Roubaix	....	510 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. ns. Grassin) 500 fr.	....	150 ..
Tramways du Département du Nord (ex-c. 7)	....	25 ..
Caisse comm. de Béthune, A. Turbier et Cie	....	512 ..
Delgutte et Cie	....	525 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t. p.	....	2005 ..
Binche-Saint-Vaast	....	3000 ..
Denain et Anzin	....	310 ..
Obligations Nord	....	380 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	....	467 ..
Union Lainière du Nord (oblig. hypot. 500)	....	295 ..
Gaz Wazemmes (1 à 2.000) remb. à 300 fr.	....	315 ..
Chemins de fer économiques du Nord	....	530 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	16 0 16100 .. 16140 ..
Anzin 100e de denier	1000 ..
Béthune 1851	1021 25
Béthune 1877	374 25
Bruay (Pas-de-Calais)	1410 ..
Bully-Grenay le 6e	3100 ..
Carvin	1380 ..
Courrières	40100 ..
Campagnac	450 ..
Crespin	360 ..
Douchy	4190 ..
Douaisienne (act. libérée) 500 fr.	2425 ..
Dourges	10700 ..
Escarpelle (Nord)	36 0 ..
Epinac	880 ..
Ferfay (Société anonyme)	815 ..
Lens	28000 ..
Lievin	9.97 50
Ostricourt	1651 25
Meurchin	3300 ..
Marles 50 0/0 part d'ingénieur	16455 .
Drocourt	2850 ..
Sincey-le-Rouvray	25 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	240 ..
Vicoigne et Nœux	40100 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FILSPECIAL)

Mort du président du Conseil municipal de Paris

Paris, 27 décembre. — M. Emile Richard, président du Conseil municipal de Paris, est mort ce matin, à dix heures et demie.

Conseil supérieur de l'instruction publique

Paris, 27 décembre. — Le Conseil supérieur de l'instruction publique, a tenu, ce matin, sa deuxième séance dans laquelle il s'est occupé du projet relatif aux épreuves du concours d'agrégation de droit et à la revaccination des étudiants en médecine.

Au Tonkin

Paris, 27 décembre. — Le général Bichot rentre en France avant d'être arrivé au terme de son commandement.

La question est de savoir si le commandant de nos troupes en Indo-Chine rentre de son plein gré et uniquement pour raison de santé, ou s'il n'a pas voulu assumer la responsabilité qu'on voulait lui laisser de rétablir des affaires que le régime civil avait compromises quand il voulait agir!

Décorations électorales

Paris, 27 décembre. — Les décorations du 1er janvier, dans l'ordre de la Légion d'honneur, ne paraîtront qu'après les élections sénatoriales; une exception sera faite pour les ministères de la guerre et de la marine.

Le gouvernement, avant de distribuer le ruban rouge à tel ou tel de ses fonctionnaires, veut savoir comment il se sera comporté dans la mêlée électorale, et suivant qu'il aura plus ou moins vigoureusement opéré de pression officielle, il sera ou non récompensé de ses services électoraux par la croix de la Légion d'honneur.

Il vaudrait mieux avoir le courage d'instituer l'ordre du Mérite électoral.

Au Conseil des ministres

Paris, 27 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot; la séance a été très courte, elle a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

Il n'y aura probablement pas conseil mardi prochain.

La réintégration des Sœurs dans les hôpitaux

Paris, 27 décembre. — Une réunion très importante du Comité central de la réintégration des Sœurs dans les hôpitaux, a eu lieu hier soir, Pavillon 40, rue d'Alésia, sous la présidence de M. Emile Adam.

Le Comité s'est montré résolu à poursuivre, sans défaillance, avec l'aide de la presse indépendante et par des conférences de quartier, le succès de la noble entreprise, à laquelle il a voué tous ses efforts.

La grève des chemins de fer en Ecosse

Londres, 27 décembre. — La grève des employés des chemins de fer écossais s'étend toujours.

Sur onze mille employés que compte le réseau, près de neuf mille sont en grève.

Les deux grandes compagnies qui desservent le nord du Royaume-Uni, le North British et le Caledonian Railway sont paralysées.

La longueur des lignes exploitées par ces compagnies est supérieure à 1,900 kilomètres, ce qui représente, au bon mot, un capital de cent soixante millions de francs.

Le South Western et la South Eastern Railway, qui sont en communication directe avec elles, subissent naturellement le contre-coup de cette crise.

Le charbon pour les usages domestiques et pour les usines à gaz commence à manquer.

A Londres, le prix du charbon a monté de quinze francs par tonne depuis quarante-huit heures.

Dans tout le bassin houiller de la Clyde, le travail d'extraction du charbon est suspendu, car il est impossible de l'expédier : là les mineurs se trouvent sans travail pendant la plus dure saison de l'année, tandis que le combustible commence à manquer ailleurs.

Plusieurs grands négociants de Glasgow, Edimbourg et Dundee ont offert leur médiation entre les grévistes et les compagnies, mais jusqu'à présent leurs propositions ont été repoussées.

Le brouillard a achevé de compliquer la situation. La plupart des trains cessent de circuler.

A Edimbourg, les employés de chemin de fer grévistes ont attaqué le mécanicien de l'express arrivant d'Angleterre et l'ont grièvement blessé.

Le retour de M. Grégoire

Rome, 27 décembre. — M. Grégoire s'est embarqué aujourd'hui à bord du paquebot postal de Palerme pour Naples, d'où il sera conduit à la frontière.

Un cadeau à la reine d'Angleterre

Berlin, 27 décembre. — Le 1er régiment de dragons de la garde prussienne, dont la reine Victoria est le chef honoraire, a célébré au mois de février dernier le 75e anniversaire de sa création.

A cette occasion, la reine Victoria avait fait cadeau